

■ **Kars Kebab Sàrl**, à Fribourg, Rue du Père Girard 10, CH-217-3534896-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 01.02.2006. But: exploitation d'un commerce de restauration rapide et vente de sandwichs, kebabs et boissons. Capital social: CHF 20'000.-, entièrement libéré par apports. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 01.02.2006 Engin Kilic et Hakan Kilic font apport à la société de divers matériels selon inventaire au 30.11.2005 pour un montant de CHF 22'500.-, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.- à la libération du capital social. Le solde de CHF 2'500.- correspond à une créance en faveur des apporteurs. Associés: Kilic Engin, de France, à Villars-sur-Glâne, avec une part de CHF 18'000.-, et Kilic Hakan, de Turquie, à Villars-sur-Glâne, avec une part de CHF 2'000.-, sans signature. Gérant: l'associé Kilic Engin avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC. Journal no 680 du 03.02.2006 (03236784 / CH-217.3.534.896-3)